



DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 5

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 23 mars, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Étaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN.

Étaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A M. DENIS MOLET), M. YANNICK PUGET (POUVOIR DONNE A MME KAREN GREGOIRE), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MONIQUE GUEDES), M. ANDRE DA PONTE (POUVOIR DONNE A M. HERVE LAMACHERE), MME JACKIE VAZ SANTIAGO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS).

Étaient absents excusés : M. MARC PERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME DEBORAH CADOURS, RESPONSABLE DU CCAS

DÉLIBÉRATION n° 2023/14

Objet : Affectation de résultat 2022

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration d'affecter définitivement les résultats du Compte Administratif 2022 au BP 2023 comme suit :

- | | |
|---|----------|
| • Excédent de fonctionnement 2022 (R002) : | 25 663 € |
| • Excédent d'investissement 2021 reporté (R001) : | 5 433 € |

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,



Décident :

Article 1

A l'unanimité, d'affecter définitivement les résultats du Compte Administratif 2022 au BP 2023 comme suit :

- Excédent de fonctionnement 2022 (R002) : **25 663 €**
- Excédent d'investissement 2021 reporté (R001) : **5 433 €**

**Pour copie conforme,
La Vice-Présidente
Isabelle GODEAS**



- Transmis le **07 AVR. 2023**

- Affiché le **07 AVR. 2023**